

AMENAGEMENT DU CHEZ/LAMBERT (phase 1) – ENQUETE PUBLIQUE

NOTICE EXPLICATIVE

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du chemin du Chez sont localisés au nord-ouest de la commune, dans le quartier du Chez.

Le projet s'étend de la RN7 jusqu'à l'intersection au nord avec le chemin du Bac à Traille et la partie publique de l'impasse de la Voie Ferrée. Le chemin du Lambert (appelé aussi le hameau du Lambert) fait aussi partie de l'aménagement qui se situe le long du chemin du Chez en son milieu.

Le fil rouge de cet aménagement est la création d'une circulation piétonne sur tout le linéaire du projet.

Le quartier du Chez est un quartier excentré du centre-bourg d'Etoile sur Rhône. Il s'est construit entre l'autoroute A7 à l'est, la déviation de Portes Les Valence (RN7) au sud et des champs agricoles au nord et à l'ouest.

Jusqu'à ces dernières années, le seul lotissement était celui des Bastides dans les années 80.

Plus récemment, autour du hameau historique du Lambert et sur la façade est du chemin du Chez, des lotissements et un habitat individuel résidentiel dense se sont développés, composés d'une population jeune et familiale.

Le chemin du Chez est ainsi devenu une voie de liaison utilisée principalement pour des trajets domicile / travail mais également une voie alternative à la RD7 pour relier Portes les Valence au nord.

Dans sa partie sud, en bordure de RN7, le groupe scolaire élémentaire de la Gare est devenu avec le développement du quartier du Chez un équipement public communal structurant, fréquenté par de nombreux enfants.

Sur ce secteur en bordure de la RN7 et autour du groupe scolaire (parking et stationnement, accès sur la RN7, arrêt bus, ...), la réorganisation et la sécurisation feront l'objet d'une réflexion plus approfondie en relation avec la Dirce (exploitant de la RN7) afin de trouver la meilleure solution possible dans l'intérêt général (phase 2).

DEPENSES RELEVÉ TOPO / PLAN ALIGNEMENT - PLAN DE DIVISION - DOCUMENTS ARPENTAGE

- Relevé topographique : 6 500 € HT
- Plan d'alignement : 8 500 € HT

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACQUISITIONS SUIVANT N° DE PARCELLES

Cf tableau initialement établi par géomètre puis corrigé au 16/06/2022 (abandon acquisition de certaines parcelles après validation avant-projet d'aménagement validé.